

ÉDUCATION. Un dispositif lancé pour les JO de Paris 2024 dans les écoles

Le sport santé est appelé à se généraliser

EN LIEN avec les Jeux olympiques de Paris 2024, le ministère de l'Éducation nationale a lancé, dès 2022, dans les écoles, un dispositif baptisé « 30 min d'activité physique quotidienne ». Celui-ci vise à « apprendre à bouger plus pour apprendre mieux ». L'expérience menée au Canada depuis 2015 a montré que les élèves étaient plus attentifs en cours quand ils avaient une activité physique régulière.

Des rencontres avec des athlètes

« Le sport santé permet de lutter contre le développement de la sédentarité, souligne Stéphane Le Granché, inspecteur d'Éducation nationale sur la circonscription de Saint-Lô Nord. Sa pratique rend les élèves plus disponibles pour l'apprentissage. »

Les écoles ont reçu des kits de matériels pour mettre en place cette mesure dans leurs établissements, sur le temps scolaire ou périscolaire. Les 30 minutes d'activité physique par jour sont appelées à se généraliser en dehors des jours où les écoliers ont un cours d'éducation physique et sportive. « 50 % des écoles de la Manche sont engagées dans ce dispositif » indique Stéphane Le Granché. Ce sont bien souvent des établissements labellisés Génération 2024. « L'objectif est d'atteindre les 100 % pour les Jeux olympiques de Paris. »

Jeudi matin, l'inspecteur d'académie Stéphane Vautier s'est rendu à l'école primaire de l'Yser à Saint-Lô où l'établissement a construit « un projet sur l'année » avec deux athlètes manchois. Le Saint-Lois Andy Delaunay, lanceur de poids au club de Coutances, déficient visuel, qui vise une participation aux Jeux paralympiques de Paris, a rencontré les élèves de CE2 qui l'ont interviewé avant de partager avec lui une séance de sport dans la cour de l'école. Ce temps de rencontre est appelé à se renouveler pendant l'année scolaire.

L'échange entre le sportif de haut niveau et les écoliers a été enregistré pour être diffusé sur l'espace numérique de travail de l'école afin d'être exploité par l'ensemble des classes de l'Yser. Une autre classe, celle de CM1, va connaître la même démarche avec l'haltérophile saint-loise Clarisse Gomis.

Dans l'école de Saint-Lô, ce dispositif est accompagné par la ville sur le temps périscolaire. Des intervenants ont ainsi permis d'y développer des pratiques sportives comme la danse, l'escalade et plus globalement les sports collectifs.

Gilles PATRY



Andy Delaunay, lanceur de poids au club de Coutances et déficient visuel, a proposé une séance aux enfants dans la cour de l'école.